



Lettre mensuelle du Cercle de Généalogie de Schirrhein-Schirrhoffen Mai 2022

N° 106

Chers membres actifs et de soutien du Cercle de Généalogie de Schirrhein-Schirrhoffen.

"Il n'y a jamais de bonne guerre ni de mauvaise paix"

Benjamin Franklin, homme politique et physicien américain, 1706-1790.

%% %% %%

Conférence sur la famille REHRI



La conférence sur la famille REHRI, s'est bien passée à Brumath, le thème a été apprécié.

Dans la lettre du CGA, ils ont coupé un morceau de l'article que Michèle Gross avait transmis à M. Alain Sprauel, il ne reflète qu'un côté de la

présentation.

Du côté des sections locales Brumath

Le 6 avril 2022, Robert Muller, président du Cercle de Généalogie de Schirrhein-Schirrhoffen nous proposa quelques arbres généalogiques hauts en couleur, dont son arbre personnel qui faisait plus de 10 mètres de long, ainsi qu'une frise historique impressionnante de Charlemagne à nos jours : un pur joyau que nous avons pu admirer et apprécier en réunion ! (voir ci-contre)

Le mercredi 11 mai de 20h à 22h, Guy Maurer poursuivra, à notre demande, la présentation enrichissante et magistrale de sa généalogie personnelle.

Nous les remercions tous deux pour leur implication et leur soutien au CGA Brumath.

Michèle Gross et Marc Mathern



%% %% %%

MIR HAN ALLI DE SELB FAHNE ou ILS SONT FOUS CES ALSACOS

Mme la Présidente Frédérique Studer, nous a félicités pour notre prestation réussie pour cette soirée. J'y joins mes remerciements à tous les participants, qui ont assumé ce travail.

%% %% %%



Verein
für Familienkunde
in Baden-Württemberg e.V.

Nous venons d'adhérer au "Verein für Familienkunde in Baden-Württemberg e.V." pour pouvoir accéder à leur base de données. Pour l'instant nous ne savons pas si cela pourra nous être profitable, ce n'est qu'un essai. C'est Bernadette, notre secrétaire qui est chargée de voir si cette base est exploitable pour nous.

%% %% %%

Suite de la petite histoire de nos communes

Les bistrots de Schirrhein

[Pour ne pas alourdir la lecture, je retire les formules de politesse des différents extraits](#)

L'Arbre Vert de 1858 à 1865

Réponse du Préfet au maire de Schirrhein

Strasbourg, le 12 février 1861

Monsieur le Maire, (Schirrhein)

J'accepte comme satisfaisante l'assurance que vous me donnez dans votre lettre du 20 janvier dernier, que vous êtes étranger aux faits qui avaient été relevés à la charge de l'administration municipale dans l'affaire du cabaret de la veuve Schott

Néanmoins, je saisis cette occasion pour vous rappeler que l'administration supérieure doit toujours compter sur votre vigilance personnelle à maintenir le bon ordre dans la commune, sur votre empressement à les renseigner avec exactitude et de façon impartiale toutes les fois qu'elle vous appelle à lui fournir des avis et des éclaircissements

Recevez etc...

Bachel Caroline, épouse de Schott Clément en premières noces, a eu une fille : Rose, de celui-ci avant son décès en 1860; Elle s'est remariée le 11 août 1861 avec Antoine Halter, qui est devenu aubergiste avec son épouse.

Ils ont eu ensemble douze enfants entre 1862 et 1879. Cinq sont décédés très jeunes, et l'une des filles, à l'âge de 12 ans.

Ils ont construit ensemble une nouvelle auberge, au début du village qu'ils ont nommée le restaurant à « l'Agneau ». Antoine Halter en a fait la demande le 26 mars 1866.

Demande d'Antoine HALTER pour ouvrir un débit de boissons

Bas-Rhin

Arrondissement de Strasbourg

Canton de Bischwiller

Commune de Schirrhein
Demande d'ouvrir un débit de boissons
Population 1265



Déclaration

Par devant nous, Clas Auguste, Maire de la commune de Schirrhein, est comparu le Sieur Halter Antoine, fils de Nicolas, âgé de 32 ans, lequel nous a déclaré être dans l'intention de tenir, à partir du 1er avril prochain (1866), un débit de boissons, dans la rue principale, dans une maison que le déclarant vient de construire récemment. L'enseigne serait "A l'Agneau". Le sieur Halter, a requis acte suite à la promesse par lui faite de se conformer, en tout ce qui pourra concerner

sa profession, aux lois et règlements de police & notamment la loi du 19-22 1791.

Faite en mairie à Schirrhein, ce 28 mars 1866 & le-dit Sieur Halter Antoine signe avec nous après lecture faite.

Le déclarant
Halter

Le Maire
Clas

Le Maire de la commune de Schirrhein, vu la demande présentée par M. Halter Antoine, à l'effet d'être autorisé à tenir un débit de boissons dans la commune de Schirrhein, rue principale, dans un local construit tout récemment....

Considérant que la population de la commune est de 1265 habitants, que le nombre de débits de boissons y existant est de trois, et qu'on peut sans inconvénient, accorder l'autorisation demandée ;

Considérant que le Sieur Halter Antoine tenait déjà une auberge ,qu'il paie déjà patente depuis quelque temps et qu'il ne fait que changer de maison par suite d'une construction neuve qu'il vient d'établir.

Considérant en outre que le Sieur Halter Antoine & sa femme Baechel Caroline ont toujours tenu une conduite irréprochable en cette commune, où ils sont nés & domiciliés l'un & l'autre.

Est d'avis qu'il y a lieu d'autoriser le Sieur Halter Antoine à rouvrir un débit de boissons dans la commune, rue principale dans une maison nouvellement construite à charge pour lui de se conformer aux dispositions des lois & règlements concernant ces sortes d'établissements.



Fait à Schirrhein, le 28 mars 1866
Le Maire Clas

Suite le mois prochain de cette saga

%% %% %%

Monique ECKERT et Robert MULLER